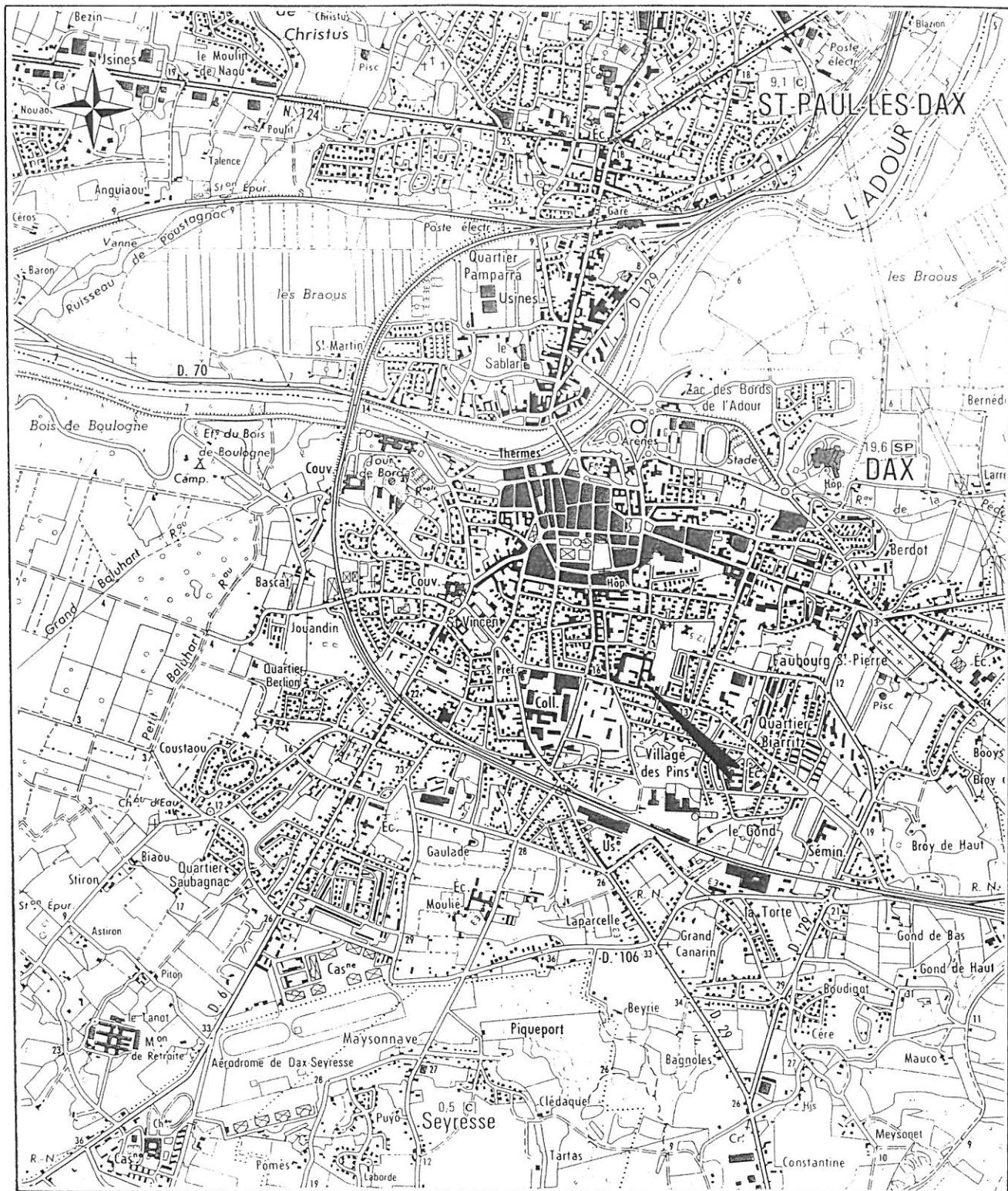

Annexe I

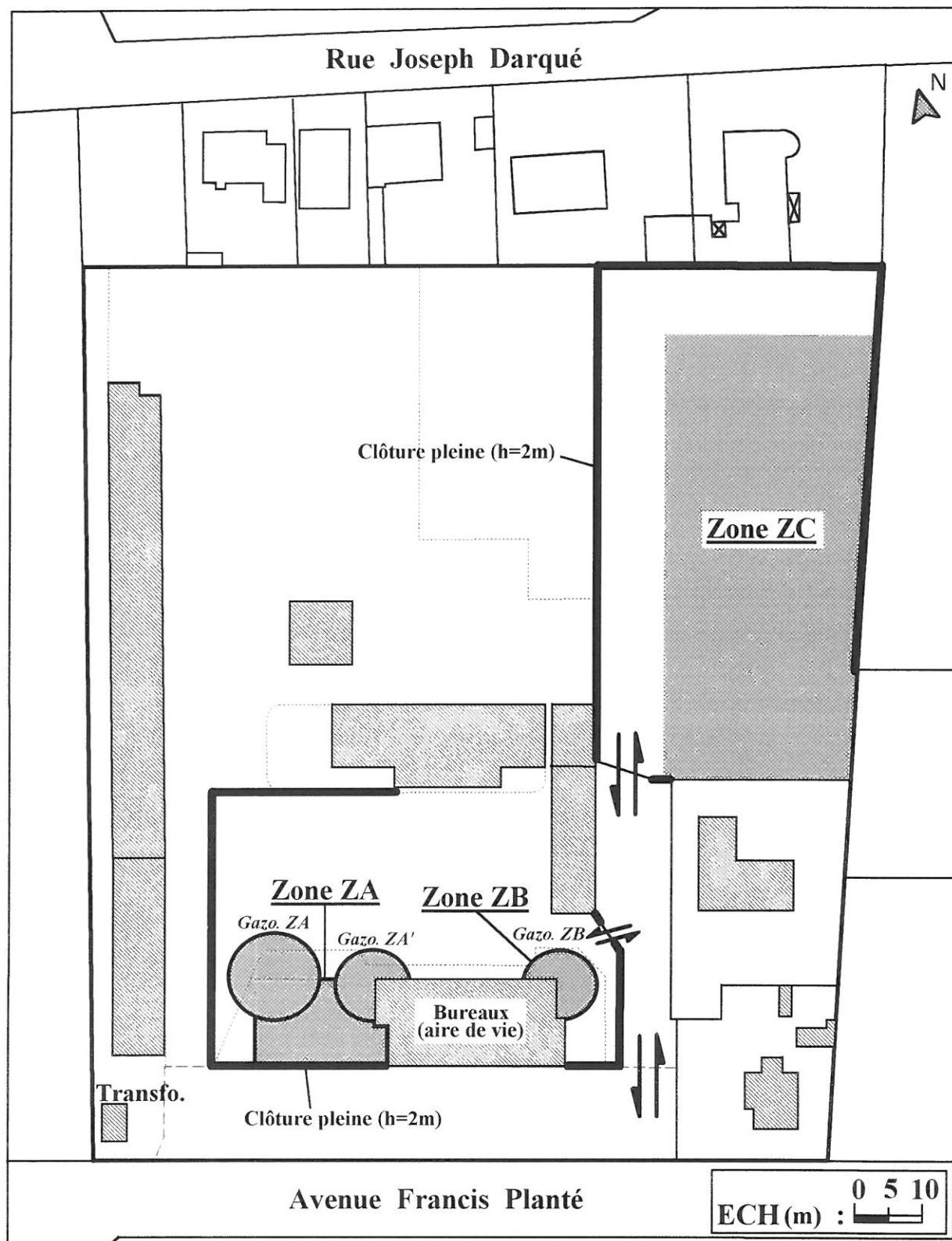
Localisation du site et des zones de réhabilitation



**Site de l'ancienne usine à
gaz de DAX
(Avenue Francis Planté)**



**Localisation géographique du site
(extrait de la carte IGN de Dax - n°1443 Ouest au 1:25.000)**

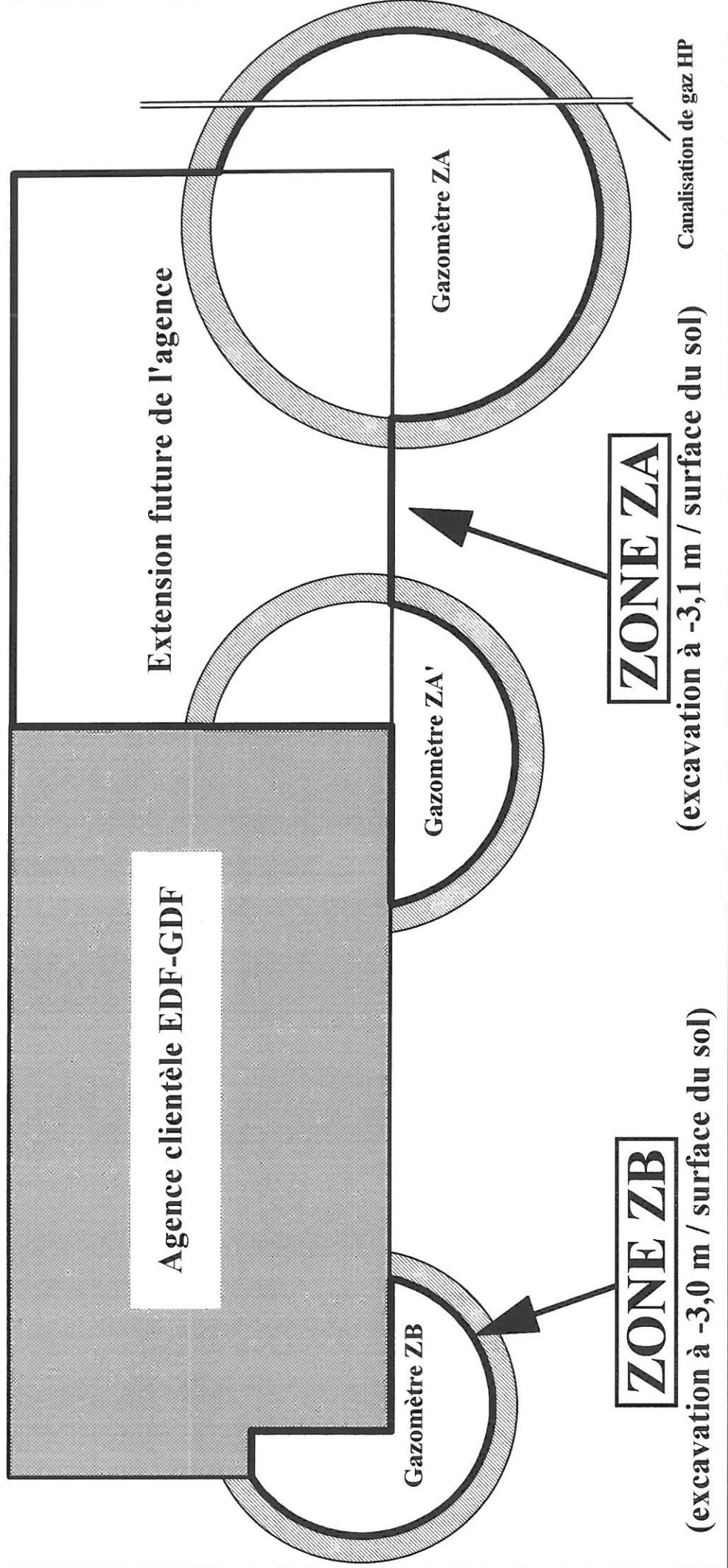


**Site de l'ancienne usine à gaz de DAX
(Avenue Francis Planté)**

**EDF
GDF**

**Localisation des zones de réhabilitation
(zones d'excavation ZA et ZB et zone de confinement ZC)**

Avenue Francis Planté



Agence clientèle EDF-GDF

Extension future de l'agence

Gazomètre ZB

Gazomètre ZA'

Gazomètre ZA

ZONE ZB

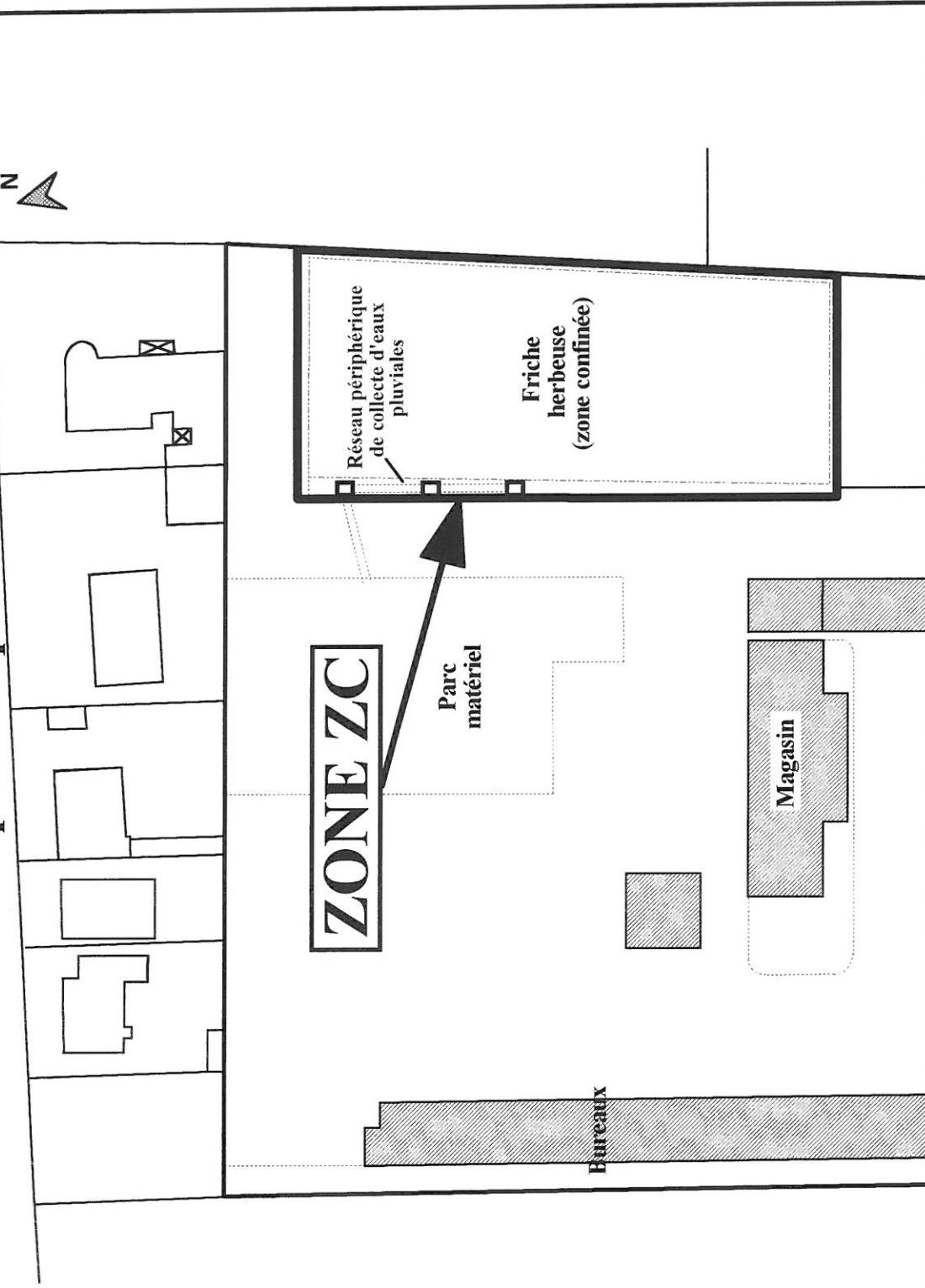
(excavation à -3,0 m / surface du sol)

ZONE ZA

(excavation à -3,1 m / surface du sol)

	Site de l'ancienne usine à gaz de DAX (13, avenue Francis Planté)	EDF GDF
Localisation spatiale des 2 zones de réhabilitation dans la partie Sud du site (zones d'excavation ZA et ZB)	0	5 m

Rue Joseph Darqué



 HPC ENVIRO TEC	Site de l'ancienne usine à gaz de DAX (13, avenue Francis Planté)	EDF GDF
Localisation spatiale de la zone de réhabilitation dans la partie Nord du site (zone de confinement ZC)		ECH : 0 5 10 (m)

Annexe II

Arrêté Préfectoral du 19/02/1998

PREFECTURE DES LANDES

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA RÉGLEMENTATION

Mont-de-Marsan, le 19 FÉV. 1998

2ème BUREAU

Tél : 05.58.06.69.16

Poste tél. n°

Dossier suivi par
Mme DUPRAT

ED/LN -ART14.doc

Monsieur le Directeur,

Par lettre en date du 4 février 1998, je vous ai transmis le projet d'arrêté préfectoral concernant la réhabilitation du site de l'ancienne usine à gaz de DAX.

Aucune observation par écrit directement ou par mandataire n'étant parvenue à mes services dans le délai de quinze jours, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté préfectoral définitif en date de ce jour accompagné de ses annexes.

Conformément à l'article 14 de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, la présente décision ne peut être déférée qu'au Tribunal Administratif. Le délai de recours est de deux mois pour le demandeur ou l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

LE PREFET,

Pour le Préfet :

Le Secrétaire Général,

Jacques MICHELOT

Monsieur le Directeur
de EDF - GDF
Services Sud-Aquitaine
13, avenue Francis-Planté

40100 DAX

PROJET D'ARRETE

VU la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux,

VU la loi n° 76-633 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et notamment son article 6,

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour application de la loi susvisée et notamment son article 18,

VU l'audit environnement du site de l'ancienne usine à gaz de Dax en date du 11 février 1997 réalisé par le bureau d'études HPC Envirotec,

VU le rapport de l'Inspecteur des Installations Classées en date du 23 décembre 1997,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre en place un dispositif de surveillance des eaux souterraines,

VU l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène en date du

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes,

ARRÈTE

ARTICLE 1er

EDF-GDF Services Sud-Aquitaine est tenue de réaliser les travaux et de surveiller la nappe superficielle sur le site de l'ancienne usine à gaz sise 13, avenue Francis Planté 40100 DAX dans les conditions du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Travaux

Les travaux définis à l'article 1 consistent en :

2.1. - vidange et traitement du goudron et des remblais imprégnés de goudron contenu dans les anciens gazomètres localisés dans les zones n°7 et 8 du plan annexé au présent arrêté.

2.2. - étanchéification de la totalité de la friche herbeuse dans laquelle sont localisées les zones n°1 et 2 du plan annexé au présent arrêté. Cette surface sera aménagée en espace vert ou en aire de stationnement.

2.3. - un cahier des charges sera remis à l'inspecteur des Installations Classées préalablement à tout engagement de travaux. Il comportera notamment un descriptif des chantiers (choix des techniques, les conditions de mise en oeuvre, les moyens de contrôle, ...) ainsi que des mesures d'hygiène et sécurité.

2.4 - les déchets seront éliminés dans des installations prévues et autorisées à cet effet. Les stockages temporaires seront limités et mis en état de sécurité permanent. Les justificatifs d'enlèvement et de destruction des déchets seront adressés à l'inspecteur des Installations Classées.

ARTICLE 3 : Surveillance

3.1. - la surveillance de la nappe superficielle sera assurée à l'aide de 4 piézomètres dont 3 nommés PZ1, PZ2 et PZ3 placés à l'intérieur du site et localisés sur le plan annexé au présent arrêté. Le 4ème piézomètre PZ4 sera installé à l'extérieur du site dont l'emplacement sera soumis à l'accord préalable de l'Inspecteur des Installations Classées.

3.2. - le profil piézométrique sera réalisé à l'aide de ces 4 points et au besoin, par des points existants ou à créer, en périodes de basses et hautes eaux.

Le niveau piézométrique de la nappe sera relevé à chaque contrôle ou prélèvement sur chacun des piézomètres.

3.3. - la qualité de l'eau de la nappe sera réalisée par des prélèvements et des analyses dans les 4 piézomètres ci-dessus aux périodes de basses et hautes eaux. Le protocole de prélèvement, de constitution, de conservation de l'échantillon et d'analyses sera adressé à l'Inspecteur des Installations Classées.

3.4. - les analyses seront effectuées sous la responsabilité de EDF-GDF Services Sud-Aquitaine, selon les normes AFNOR et porteront sur les paramètres suivants :

pH
H.A.P.
Cyanures totaux
Cyanures libres
Phénols

ARTICLE 4 : Mesures conservatoires et servitudes

4.1. - EDF-GDF Services Sud-Aquitaine s'assurera du maintien de l'étanchéité des surfaces localisées dans les zones 3, 4, 5 et 6 du plan annexé au présent arrêté.

4.2. - des mesures écrites de prévention comportant notamment le recensement et l'évaluation des sources de dangers ainsi que les moyens d'identification, de manipulation, de manutention de reconditionnement et de transport seront mis en place avant l'engagement de tous travaux sur le site.

4.3. - toute construction ou nouvelle construction est interdite dans les zones 1 à 6 du plan annexé au présent arrêté.

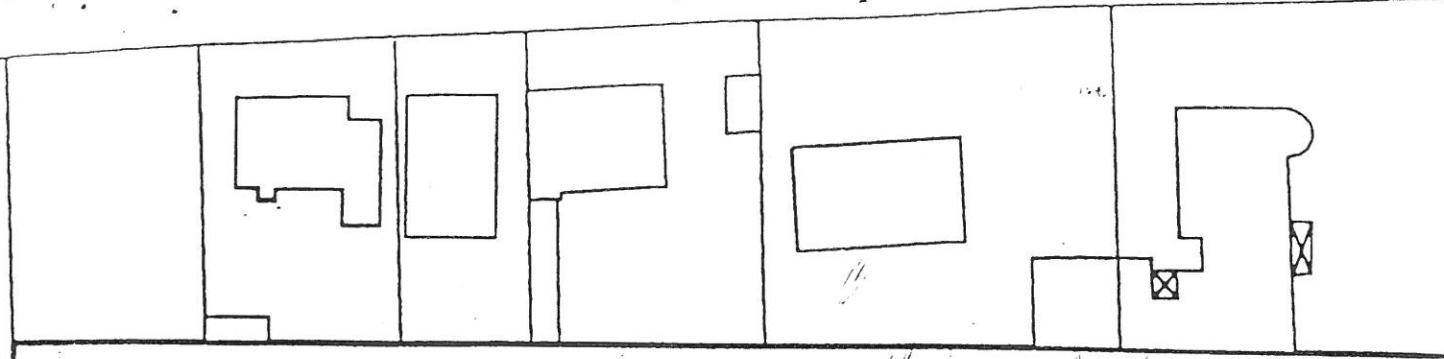
ARTICLE 5

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes,
- M. l'Inspecteur des Installations Classées,
- M. le Directeur de EDF-GDF Services Sud-Aquitaine,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera déposée en Mairie de Dax.

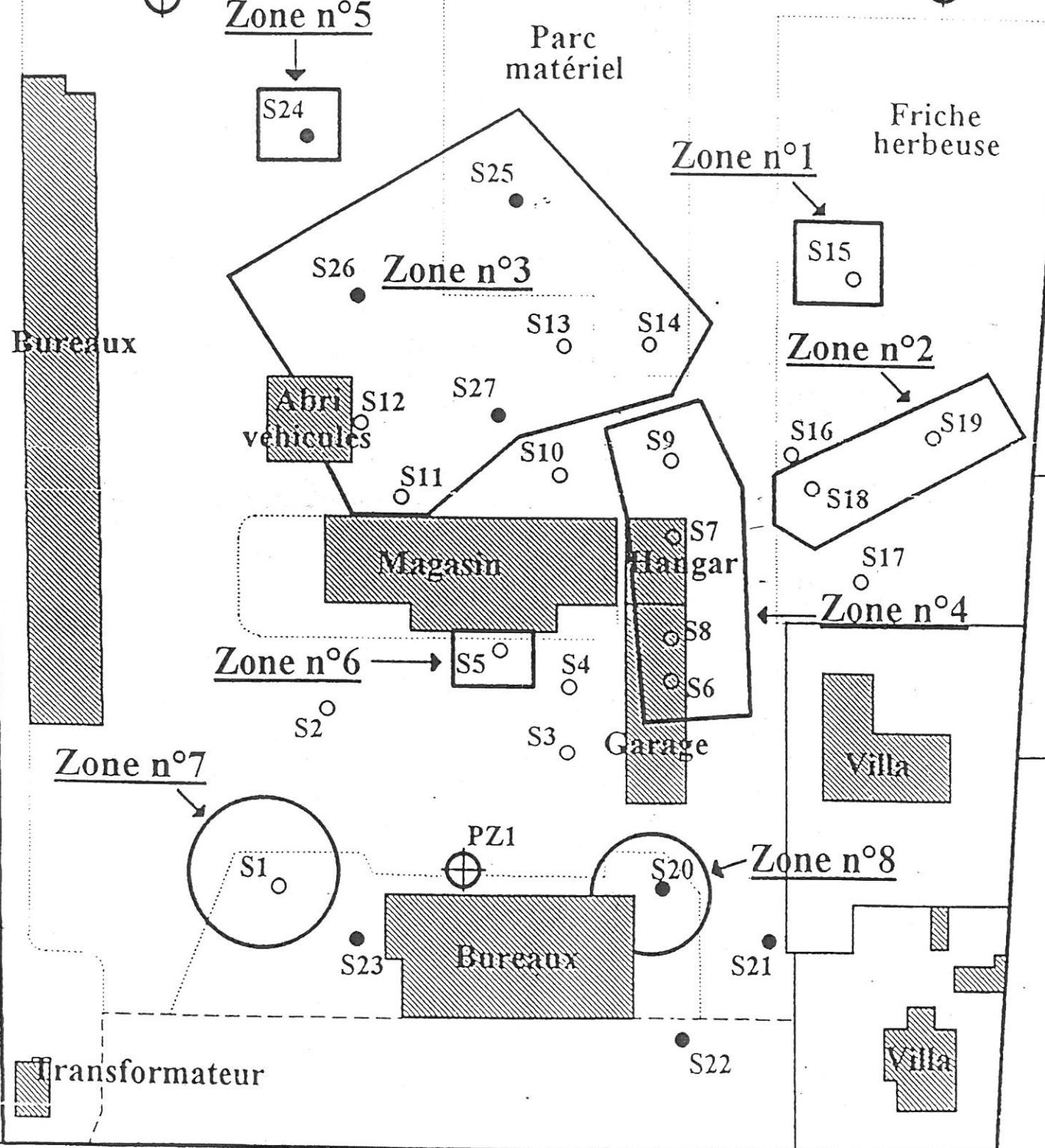
Le Préfet,

Rue Joseph Darque



PZ2

PZ3



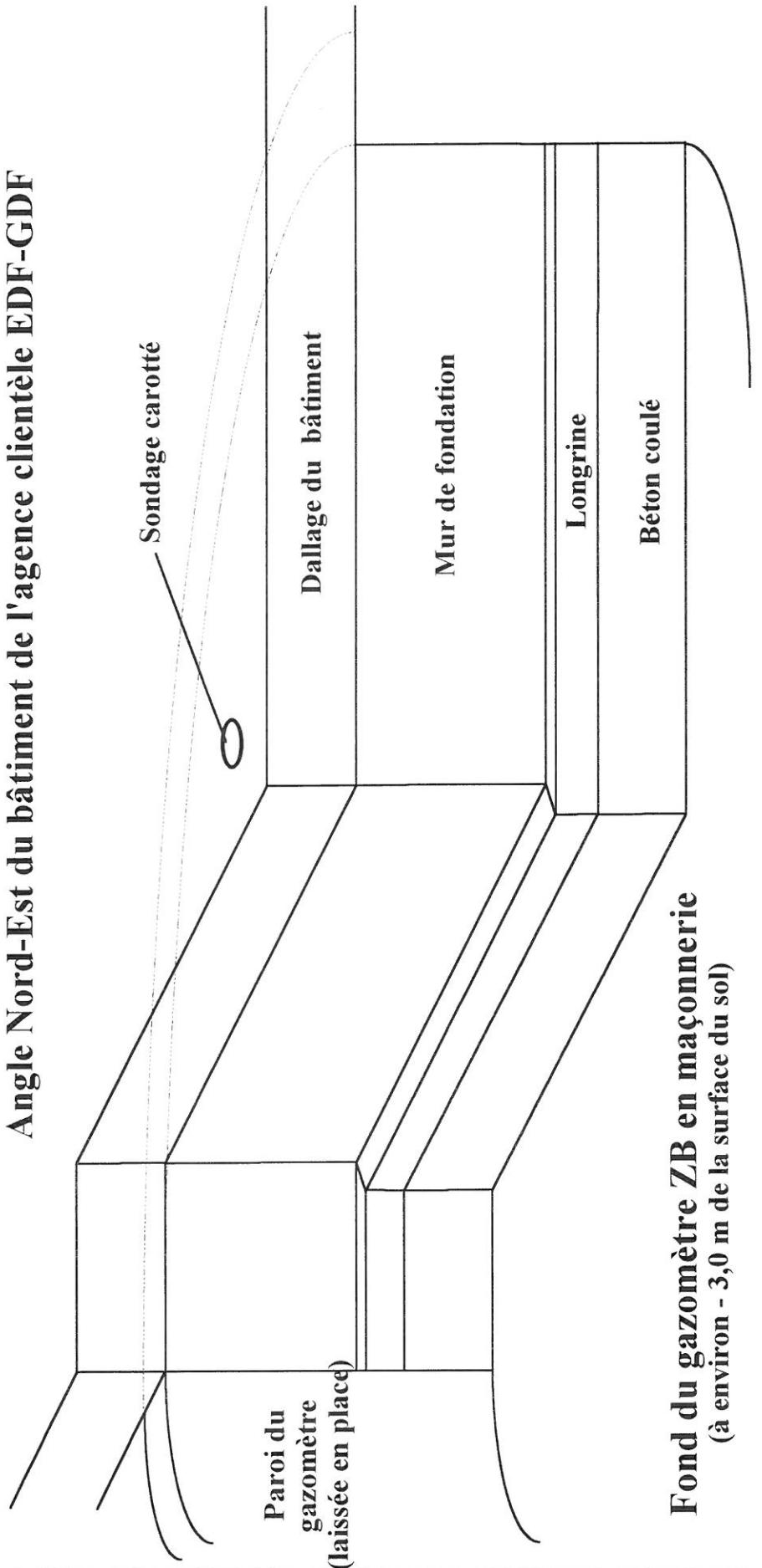
Si ○ Sondages initiaux (04 et 05/10/96)
 Si ● Sondages complémentaires (13/01/97)
 PZ1 PZ2 PZ3

Avenue Francis Planté

Annexe III

Particularités des zones d'excavation

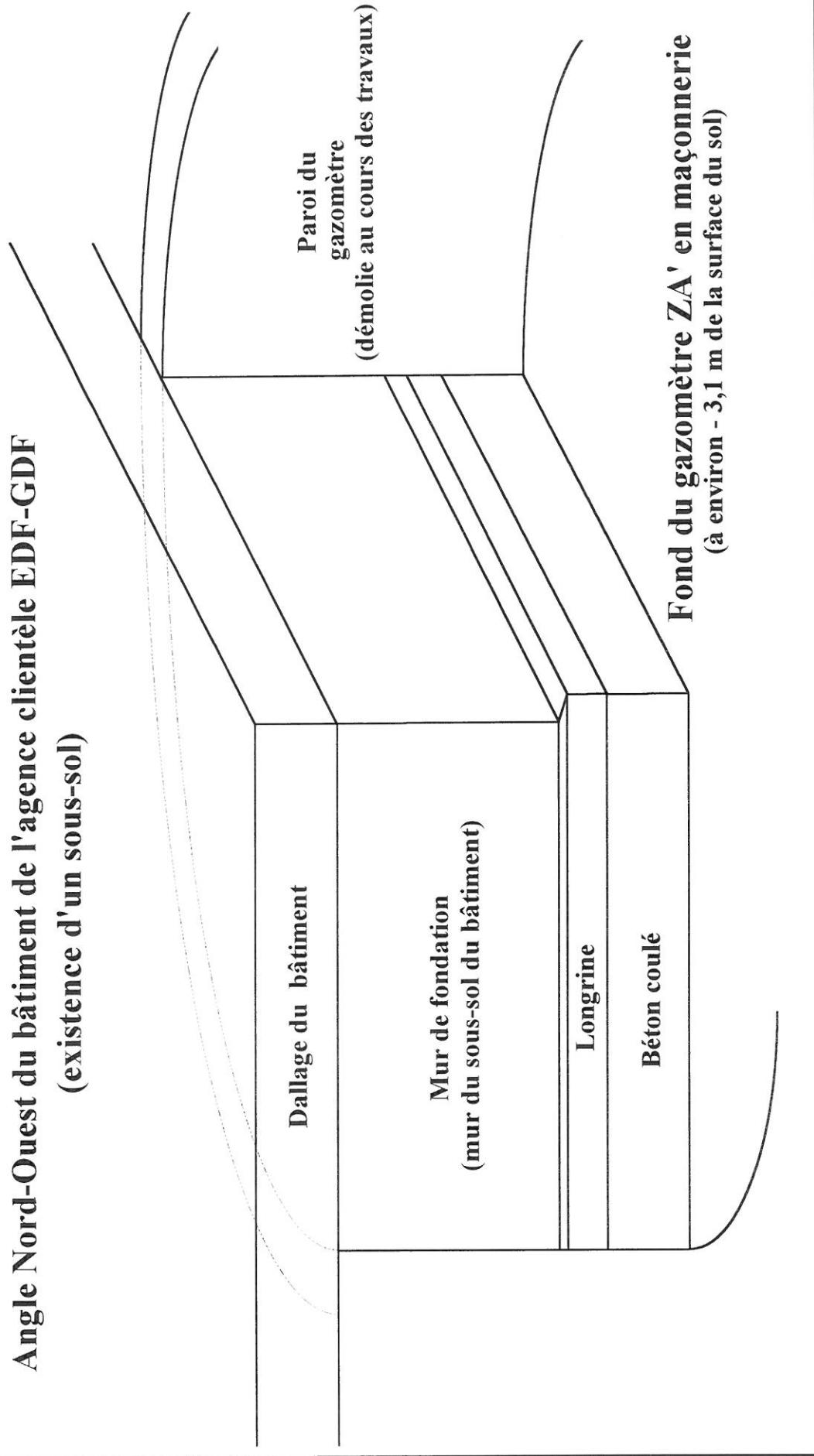
Angle Nord-Est du bâtiment de l'agence clientèle EDF-GDF



Fond du gazomètre ZB en maçonnerie
(à environ - 3,0 m de la surface du sol)

 HPC ENVIROTEC	Site de l'ancienne usine à gaz de DAX (13, avenue Francis Planté)	EDF GDF
Détail de l'implantation des fondations du bâtiment de l'agence clientèle EDF-GDF dans le gazomètre ZB	0	1

Angle Nord-Ouest du bâtiment de l'agence clientèle EDF-GDF (existence d'un sous-sol)



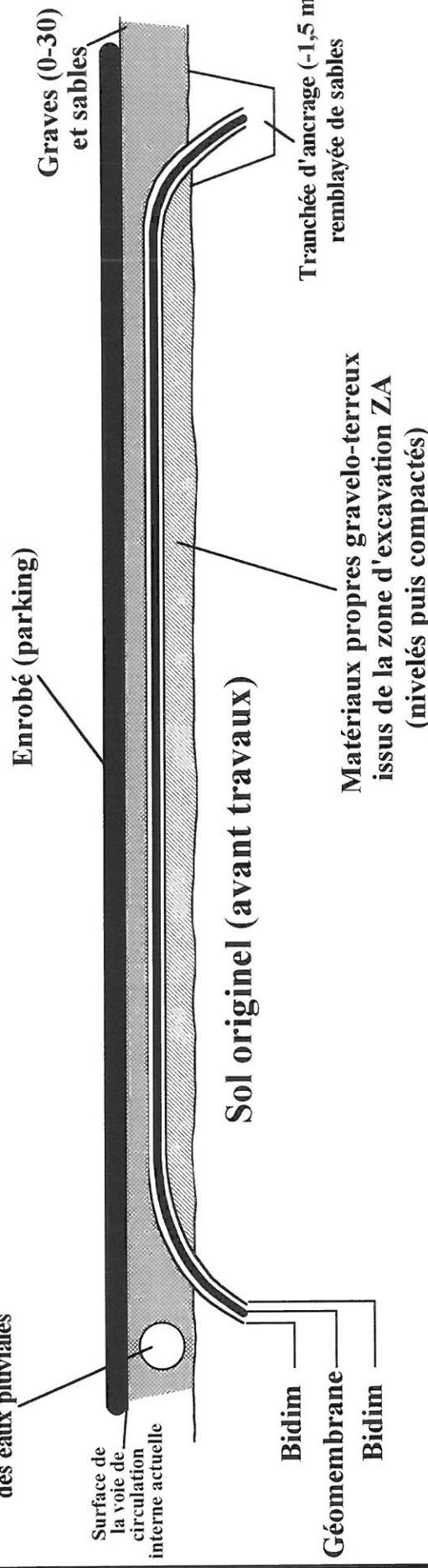
	Site de l'ancienne usine à gaz de DAX (13, avenue Francis Planté)	EDF GDF
Détail de l'implantation des fondations du bâtiment de l'agence clientèle EDF-GDF dans le gazomètre ZA'	0	1

Annexe IV

Schéma de principe du confinement

Réseau périphérique de collecte
des eaux pluviales

Surface de
la voie de
circulation
intérieure actuelle



 HPC ENVIROTEC	Site de l'ancienne usine à gaz de DAX (13, Av. Francis Planté)	EDF GDF
--	--	------------

Schéma de principe du confinement de la zone ZC

Annexe V
Photographies des travaux



- **Zone d'excavation ZA** : vue latérale de la partie souterraine du gazomètre ZA (les matériaux hors emprise de la canalisation GSO ont été en partie extraits).



- **Zone d'excavation ZA** : raclage à la mini-pelle des matériaux souillés du fond de la partie souterraine du gazomètre ZA (hors emprise de la canalisation GSO).



- **Zone d'excavation ZA** : finition du nettoyage du fond de la partie souterraine du gazomètre ZA (hors emprise de la canalisation GSO).



- **Zone d'excavation ZA** : mise à jour manuelle de la canalisation GSO empiétant sur la partie souterraine du gazomètre ZA.



- **Zone d'excavation ZA** : Dégagement de la canalisation GSO et mise en place du dispositif d'étalement sous le contrôle d'un agent du GSO.



- **Zone d'excavation ZA** : vue générale de la partie souterraine du gazomètre ZA après nettoyage et étalement de la canalisation GSO.



- **Zone d'excavation ZA** : remblaiement de la partie souterraine du gazomètre ZA dans l'emprise de la canalisation GSO.



- **Zone d'excavation ZA** : compactage au rouleau compresseur du sable de dunes apporté dans la partie souterraine du gazomètre ZA.



- **Zone d'excavation ZA : vue latérale de la partie souterraine du gazomètre ZA'** (à droite : bâtiment de l'agence ; à gauche : paroi du gazomètre ZA).



- **Zone d'excavation ZA : vue générale des matériaux présents dans la zone ZA entre les parties souterraines des 2 anciens gazomètres (ZA' : sur la gauche).**



- Zone d'excavation ZA : mise à jour des matériaux souillés présents dans la partie souterraine du gazomètre ZA' (en arrière-plan : gazomètre ZA).



- Zone d'excavation ZA : bâchage en fin de journée par un film en polyane des matériaux mis à jour dans la partie souterraine du gazomètre ZA'.



- **Zone d'excavation ZA** : vue générale de la partie souterraine du gazomètre ZA' après nettoyage et démolition d'une partie de ses parois.



- **Zone d'excavation ZA** : vue de détail montrant l'ancrage des fondations du bâtiment de l'agence dans le fond de la partie souterraine du gazomètre ZA'.



- **Zone d'excavation ZB : vue de 3/4 de la partie souterraine du gazomètre ZB (mise à jour des matériaux souillés : goudrons et remblais souillés de goudrons).**



- **Zone d'excavation ZB : pompage du goudron liquide présent dans la partie souterraine du gazomètre ZB (transport en citerne RTMDR).**



- Zone d'excavation ZB : raclage à la mini-pelle des matériaux souillés présents dans le fond de la partie souterraine du gazomètre ZB.



- Zone d'excavation ZB : vue générale de la partie souterraine du gazomètre ZB raclée et nettoyée (les fondations du bâtiment sont ancrées sur son fond).



- **Zone d'excavation ZB** : mise en place d'un film polyane sur le fond de la partie souterraine du gazomètre ZB pendant la période de nettoyage.



- **Zone d'excavation ZB** : vue générale de la partie souterraine du gazomètre ZA après remblaiement (terre végétale en surface).



- **Zone de confinement ZC** : vue générale de la zone à confiner (début du dépôt de matériaux propres issus de la zone d'excavation ZA).



- **Zone de confinement ZC** : étalement de matériaux propres issus de la zone ZA sur la zone de confinement.



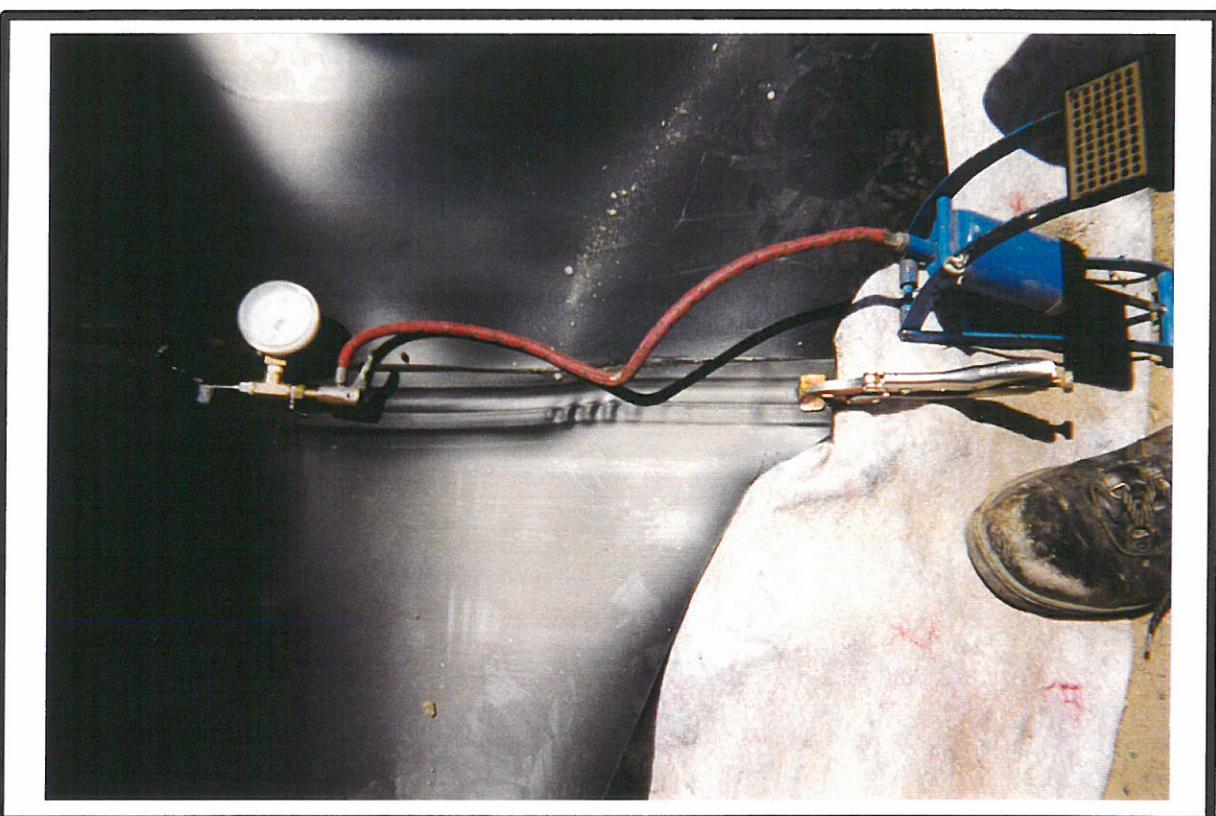
- **Zone de confinement ZC** : compactage au rouleau compresseur des matériaux propres issus de la zone ZA sur la zone de confinement.



- **Zone de confinement ZC** : mise en place et ancrage des pans de géomembrane sur la zone de confinement (bidim blanc et géomembrane noire).



- **Zone de confinement ZC** : soudure des pans de géomembrane (double soudures réalisées à 120 °C à raison de 2 mètres/min).



- **Zone de confinement ZC** : contrôle de la bonne réalisation des soudures par insufflation d'air à une pression de 3 kg.



- **Zone de confinement ZC : vue générale de la zone de confinement (bidim supérieur retenu par des sacs de sables pour éviter son envol par le vent).**



- **Zone de confinement ZC : mise en œuvre d'une couche de sable puis de gravier sur le complexe de confinement avant réalisation de l'enrobé.**

Annexe VI

Journal de suivi de chantier

JOURNAL DE CHANTIER

Les travaux de réhabilitation du site de l'ancienne usine à gaz de Dax ont débuté le 04 mai 1998 et se sont terminés le 08 juillet 1998. Ils se sont déroulés comme suit :

● Lundi 4 mai au jeudi 7 mai 1998 :

- ⇒ Réunion préalable au démarrage des travaux : Mr. Le Saux (EDF-GDF Sud Aquitaine - Maîtrise d'ouvrage), Mlle Laramendy (bureau de contrôle AFITEST), Mr. Vergnol (société DUBOS T.P. - Lot n°1), Mr. Rastelli (société COLIDEC - Lot n°2), Mr. Alliez (société géotechnique INGESOL).
- ⇒ Préparation de chantier (société DUBOS T.P.),
- ⇒ Mise en place de la clôture sur toute la périphérie du chantier,
- ⇒ Reconnaissance au tracto-pelle et début de déviation des réseaux souterrains existants.

● Lundi 11 mai 1998 (14h00 - 17h30) :

- ⇒ Réunion de chantier : Mr. Le Saux (EDF-GDF Sud Aquitaine - Maîtrise d'ouvrage), Mr. Langlois (société HPC Envirotec - Maîtrise d'œuvre), Mr. Vergnol (société DUBOS T.P. - Lot n°1), Mr. Alliez (société géotechnique INGESOL).

⇒ Travaux de reconnaissance de la zone ZB :

- Reconnaissance au tracto-pelle du contenu du gazomètre ZB et prise d'échantillons de matériaux souillés pour transmission au centre d'incinération (SEDIBEX : lot n°3),
- Reconnaissance au tracto-pelle des canalisations souterraines dans l'emprise et à proximité du gazomètre ZB (déviation d'un réseau de fibres optiques)
- Réalisation par la société INGESOL d'un sondage carotté au droit du gazomètre ZB dans l'emprise du bâtiment de l'agence (à l'intérieur des locaux).

⇒ Travaux de reconnaissance de la zone ZA :

- Reconnaissance au tracto-pelle du contenu du gazomètre ZA mettant en évidence la présence d'eaux d'accumulations de pluies,
- Mise également en évidence de l'insertion du gazomètre ZA sous la canalisation gaz haute pression appartenant à GSO,
- Début du décapage de l'ensemble de la zone ZA (terre végétale,...).

● Mardi 12 mai au mardi 19 mai 1998 :

⇒ Travaux dans la zone ZA

- Déviation des réseaux existants (eau et électricité),
- Fin du décapage de la surface de la zone et mise en dépôt sous polyane sur la zone ZC de la terre végétale extraite,
- Découverte et reconnaissance du gazomètre ZA' (jeudi et vendredi 15 mai 1998).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Décapage de la terre végétale présente au droit du gazomètre ZB et mise en dépôt sous polyane sur la zone ZC,
- Mise à jour des réseaux existants à proximité du gazomètre et reconnaissance de leur nature à l'aide de plans (intervention du personnel de GSO et de EDF-GDF),

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Début de la mise en place du réseau de collecte des eaux pluviales en périphérie de la future zone de confinement et connexion à l'existant,
- Dépôt sous polyanes de la terre végétale décapée dans les zones ZA et ZB.

● Mardi 15 mai 1998 :

⇒ Réunion de chantier : Mr. Le Saux (EDF-GDF Sud Aquitaine - Maîtrise d'ouvrage), Mr. Crantz (Architecte), Mr. Vergnol (société DUBOS T.P. - Lot n°1), Mr. Alliez (société géotechnique INGESOL), Mr. Rastelli (société COLIDEC - Lot n°2), Melle Laramendy (AFITEST).

● Mercredi 20 mai 1998 :

⇒ Réunion de chantier : Mr. Le Saux (EDF-GDF Sud Aquitaine - Maîtrise d'ouvrage), Mr. Langlois (société HPC Envirotec - Maîtrise d'œuvre), Mr. Vergnol (société DUBOS T.P. - Lot n°1), Mr. Alliez (société géotechnique INGESOL).

● Lundi 25 mai 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Début de l'excavation des matériaux propres présents dans le gazomètre ZA à l'exception de ceux présents dans la zone de passage de la canalisation de gaz haute pression,
- Début de l'excavation des matériaux propres présents à l'intérieur du gazomètre ZA',

⇒ Travaux dans la zone ZA (suite 25 mai 1998) :

- Début de l'excavation des matériaux sur le reste de l'emprise du futur bâtiment (l'ensemble de ces matériaux est apparu exempt de souillures). Le terrassement est réalisé en créant un talus périphérique afin d'éviter d'éventuels éboulements de matériaux,
- Début du pompage des eaux d'accumulations de pluie présentes dans le gazomètre ZA et rejet aux égouts. Visite de Mr. Bachèle de la Régie des Eaux de Dax constatant les bonnes qualités organoleptiques des eaux rejetées,
- Mise à jour d'une partie des matériaux souillés présents dans le fond du gazomètre ZA,
- Transport d'une partie des matériaux propres excavés vers un CET de classe 3,
- Couverture des matériaux souillés mis à jour par du polyane et balisage de la zone excavée par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Extraction des matériaux propres contenus dans le gazomètre ZB et transport vers le CET 3,
- Mise à jour des matériaux souillés présents à l'intérieur du gazomètre,
- Pompage des eaux fortement souillées et du goudron liquide présents dans le fond du gazomètre à l'aide d'une citerne RTMDR,
- Couverture des matériaux souillés mis à jour par du polyane et balisage de la zone d'excavation par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Fin de la mise en place du réseau de collecte des eaux pluviales en périphérie de la future zone de confinement (connecté à l'existant).

● **Mardi 26 mai 1998 (08h00 - 17h00)** :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Poursuite de l'excavation des matériaux propres à l'exception de ceux présents dans le gazomètre ZA au droit du passage de la canalisation de gaz haute pression,
- Une partie des matériaux propres excavés (sables) est acheminée vers la zone ZC, le reste étant envoyée vers le CET de classe 3 (gravats, blocs),
- Poursuite du rejet aux égouts des eaux d'accumulations de pluie présentes dans le gazomètre ZA,
- Fin de l'extraction des matériaux propres présents dans le gazomètre ZA',
- Couverture des matériaux souillés par du polyane (gazomètres ZA et ZA') et balisage de la zone excavée par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Début de l'excavation des matériaux souillés présents à l'intérieur du gazomètre ZB et transport vers le centre d'incinération (1 camion),
- Poursuite et fin du pompage des liquides souillés et transport vers le centre d'incinération,
- Couverture de la zone excavée par du polyane et balisage par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Arasage de l'ensemble de la zone à confiner au tracto-pelle,
- Mise en dépôt à proximité de la zone à confiner d'une partie des matériaux propres (sables) excavés dans la zone ZA.

● **Mercredi 27 mai 1998 (08h00 - 17h00)** :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Fin du rejet aux égouts des eaux d'accumulations de pluie présentes dans le gazomètre ZA,
- Poursuite de l'excavation des matériaux propres présents entre les gazomètres ZA et ZA' et mise en dépôt sur la zone ZC (sables),
- Transfert vers le gazomètre ZA' des matériaux souillés présents dans la partie mise à jour du gazomètre ZA afin de permettre l'extraction ultérieure des matériaux présents sous la canalisation de gaz haute pression,
- Couverture des matériaux souillés par du polyane (gazomètre ZA' et talus créé dans le gazomètre ZA) et balisage de la zone excavée par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Poursuite de l'excavation des matériaux souillés présents à l'intérieur du gazomètre ZB et transport vers le centre d'incinération (1 camion),
- Début du raclage à la mini-pelle des goudrons présents dans le fond et sur les parois du gazomètre ZB (pour cette opération, le port du masque respiratoire a été jugé nécessaire),
- Couverture de la zone excavée par du polyane et balisage par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'arasage de l'ensemble de la zone à confiner au tracto-pelle,
- Poursuite de la mise en dépôt à proximité de la zone à confiner d'une partie des matériaux propres (sables) excavés dans la zone ZA.

● **Jeudi 28 mai 1998 (08h00 - 17h00)** :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Arrêt des excavations des matériaux présents entre les gazomètres ZA et ZA' dans l'attente de l'intervention des services de GSO (excavation au droit de la canalisation gaz HP),
- Début du démantèlement d'une partie de la paroi du gazomètre ZA à l'aide de la pelle mécanique (dans l'emprise du futur bâtiment).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Poursuite du raclage du fond et des parois du gazomètre ZB (tracto-pelle et mini-pelle)
- Finition manuelle du raclage des souillures résiduelles présentes dans le gazomètre. Les matériaux souillés sont extraits simultanément, chargés puis transportés vers le centre d'incinération (1 camion),
- Couverture par du polyane du fond du gazomètre nettoyé et balisage par une rubalise (fin de journée) dans l'attente de l'accord de remblaiement.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés dans cette zone.

● **Vendredi 29 mai 1998 (08h00 - 17h00)** :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Raclage à la mini-pelle et au tracto-pelle des matériaux souillés présents dans le fond de la partie excavée du gazomètre ZA et transfert de ceux-ci dans le gazomètre ZA',
- Poursuite du démantèlement de la paroi du gazomètre ZA à la pelle mécanique,
- Début de l'extraction des matériaux souillés présents à l'intérieur du gazomètre ZA' et transport vers le centre d'incinération (2 camions),
- Couverture par du polyane du gazomètre ZA' et balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Pas de travaux dans cette zone dans l'attente de l'accord de remblaiement.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés dans cette zone.

● Mardi 02 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Poursuite de l'extraction des matériaux souillés présents à l'intérieur du gazomètre ZA' et transport vers le centre d'incinération (2 camions),
- Visite de Mr. Quideau (GSO - District de Lussagnet) afin de définir les consignes à appliquer lors de la réalisation des travaux dans l'emprise de la canalisation gaz HP,
- Dégagement de la partie supérieure de la canalisation gaz HP au tracto-pelle (et manuellement) sur toute la longueur concernée par les travaux sous la surveillance d'un technicien de GSO,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Pas de travaux dans cette zone dans l'attente de l'accord de remblaiement.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés dans cette zone.

● Mercredi 03 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Poursuite et fin de l'extraction des l'ensemble des matériaux présents dans le gazomètre ZA et mise en place du dispositif d'étalement de la canalisation gaz HP sous la surveillance du technicien de GSO gazomètre ZA',
- Transfert dans le gazomètre ZA' des matériaux souillés restant dans le gazomètre ZA,
- Transfert des matériaux propres excavés du gazomètre ZA vers la zone ZC,
- Réunion d'avancement de chantier (EDF-GDF Sud Aquitaine, AFICOOR, AFITEST, HPC Envirotec, DUBOS T.P. et INGESOL),
- Raclage à la mini-pelle et au tracto-pelle du fond et des parois de la totalité du gazomètre ZA et transfert des matériaux souillés extraits dans le gazomètre ZA',
- Démantèlement des parois du gazomètre ZA dans l'emprise du futur bâtiment,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise et couverture du gazomètre ZA' par du polyane (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Pas de travaux dans cette zone dans l'attente de l'accord de remblaiement.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Début de l'étalement sur la zone ZC des matériaux propres provenant des excavations de la zone ZA afin d'obtenir une pente convenable pour l'écoulement futur des eaux pluviales,

● Jeudi 04 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Poursuite de l'extraction des matériaux souillés présents dans le gazomètre ZA' et transport vers le centre d'incinération (2 camions),
- Début du démantèlement à la pelle mécanique de la paroi du gazomètre ZA' se trouvant dans l'emprise du futur bâtiment,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise et couverture du gazomètre ZA' par du polyane (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Remblaiement du gazomètre ZB avec des matériaux propres (sables principalement) issus postérieurement des excavations de la zone ZA,
- Compactage du sable à l'aide du godet de la pelle mécanique.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'étalement des matériaux propres provenant des excavations de la zone ZA,
- Début du compactage des matériaux étalés au rouleau compresseur,
- Réalisation de la tranchée périphérique pour effectuer l'ancre ultérieur du complexe de confinement (géomembrane),

● Vendredi 05 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Poursuite et fin de l'extraction des matériaux souillés présents dans le gazomètre ZA' (raclage manuel et à la mini-pelle) et transport vers le centre d'incinération (1 camion),

⇒ Travaux dans la zone ZA (suite du 05 juin 1998) :

- Pompage des goudrons liquides et pâteux présents dans le fond du gazomètre ZA' simultanément à l'extraction des matériaux pelletables, et transport vers le centre d'incinération en citerne RTMDR,
- Début du remblaiement du gazomètre ZA (sable de dunes). Le remblaiement de la zone concernée par la canalisation gaz HP est réalisé sous la surveillance du technicien GSO,
- La partie remblayée est régulièrement compactée au rouleau compresseur afin d'assurer une portance suffisante des matériaux apportées pour le bâtiment futur,
- Fin des excavations des matériaux propres originels présents dans la zone Z3 (« rampe d'accès ») et transport de ceux-ci vers le CET de classe 3,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise et couverture du gazomètre ZA' par du polyane (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Pas de travaux réalisés dans cette zone.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'étalement et du compactage des matériaux propres provenant des excavations de la zone ZA.

● Lundi 08 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Fin du démantèlement des parois du gazomètre ZA' dans l'emprise du futur bâtiment,
- Poursuite du remblaiement du gazomètre ZA (sable de dunes) et du compactage au rouleau compresseur,
- Pas de remblaiement du gazomètre ZA' dans l'attente de la visite de la DRIRE,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Pas de travaux réalisés dans cette zone.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'étalement et du compactage des matériaux propres provenant des excavations de la zone ZA,
- Préparation des bordures de la zone de confinement (nivellation au tracto-pelle),
- Arrivée et stockage des rouleaux de géomembrane et de bidim.

● Mardi 09 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Poursuite du compactage du sable apporté dans la zone ZA puis arrêt dans l'attente de la réalisation de sondages pénétrométriques (INGESOL) permettant d'assurer la bonne tenue du sol et ainsi de valider la poursuite du remblaiement,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Finalisation du remblaiement du gazomètre ZB par de la terre végétale.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Finalisation de l'étalement des matériaux propres sur la zone de confinement à l'aide d'une couche uniforme de sable puis reprise du compactage,
- Mise en œuvre du complexe de confinement (bidim - géomembrane - bidim) et ancrage dans la tranchée périphérique,
- Soudure des pans de géomembrane et contrôle de chaque soudure,
- Lestage du bidim supérieur à l'aide de sacs de sable afin d'éviter son envol,
- Apport et étalement de terre végétale sur les bordures de la zone de confinement.

● Mercredi 10 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Réalisation de sondages pénétrométriques (INGESOL) au sein de la zone remblayée et compactée,
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZB :

- Travaux terminés dans cette zone.

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Mise en œuvre de sable dans la tranchée d'ancrage du complexe de confinement,
- Début de l'apport et de l'étalement d'une couche uniforme de sable en surface du complexe de confinement,
- Apport et étalement de graves 0-30 à l'entrée et à la sortie du futur parking.

● Jeudi 11 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Nettoyage des abords de la zone de travaux,
- Réunion d'avancement et visite de chantier (EDF-GDF Sud Aquitaine, GDF DSFJ, HPC Envirotec, DRIRE Mont-de-Marsan et DUBOS T.P.),
- Balisage de l'ensemble de la zone ZA par une rubalise (fin de journée).

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Fin de la mise en œuvre de sable dans la tranchée d'ancrage du complexe de confinement,
- Fin de l'apport et de l'étalement d'une couche uniforme de sable en surface du complexe de confinement et début de l'apport et étalement d'une couche uniforme de graves 0-30.

● Vendredi 12 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Arrêt des travaux dans cette zone dans l'attente des résultats des sondages pénétrométriques réalisés par INGESOL,

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'apport et de l'étalement des graves 0-30 sur la zone confinée.

● Lundi 15 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Attente des résultats des sondages pénétrométriques réalisés par INGESOL,

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'apport et de l'étalement des graves 0-30 sur la zone confinée.

● Mardi 16 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Reprise des travaux de remblaiement et de compactage sur toute la zone ZA après réception de résultats positifs des essais pénétrométriques d'INGESOL,

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'apport et de l'étalement des graves 0-30 sur la zone confinée.

● Mardi 16 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Reprise des travaux de remblaiement et de compactage sur toute la zone ZA après réception de résultats positifs des essais pénétrométriques d'INGESOL,

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Poursuite de l'apport et de l'étalement des graves 0-30 sur la zone confinée.

● Mardi 23 juin 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZA :

- Travaux terminés dans cette zone (remblaiement et compactage).

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Remblaiement et mise en forme (compactage et nivellation) terminés.

● Mardi 07 juillet 1998 (08h00 - 17h00) :

⇒ Travaux dans la zone ZC :

- Mise en œuvre de l'enrobé du futur parking et marquage au sol des places.

Annexe VII
Bordereaux de suivi de déchets

BORDEAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

F. P. 7076 HK33

PRODUCTEUR		N° SIRET :
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE	RESPONSABLE : 1 ^{er} LE SAUX	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : BAYONNE (64)		
DESIGNATION DU DÉCHET : <i>canex chargés en fûts de caisses</i>	CODE NOMENCLATURE : <i>1150152</i>	AU TITRE DU R.T.M.D.
		MATIÈRE D'ASSIMILATION : N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES	<input checked="" type="checkbox"/> LIQUIDE
TRANSPORT :	<input type="checkbox"/> BENNE <input checked="" type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : Centre SEDIBEX		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :
- INSTALLATION :		
- ADRESSE - TÉLÉPHONE : Le Havre		
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies,		DATE DE REMISE AU TRANSPORT :
Signature : F. LANGLOIS <i>[Signature]</i>		<i>25/05/98</i>
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :
		<i>16</i> TONNES
2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 377 541 917 000 29
DÉNOMINATION : COLIDEC SA		RESPONSABLE : M. Jacques DUMAS
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tél. : 05.56.74.26.99		
STOCKAGE	Antant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : <i>SJS</i>	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : <i>25/5/98</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> NON	QUANTITÉ TRANSPORTÉE : <i>16</i> TONNES	
3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30308786700020
DÉNOMINATION : SEDIBEX Centre SEDIBEX		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT <i>M. TENAAD</i>
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Porte Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUVILLE Tel : 02.32.79.54.10		CODE FILIÈRE A.F.B. : <i>[Signature]</i>
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ		
<input type="checkbox"/> VALORISATION <input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE		
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :		
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :		
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 28/05/1998	
MOTIFS :	QUANTITÉ REÇUE : 8 820 TONNE	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

BORDEAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

7856. André

PRODUCTEUR		N° SIRET :
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : M. LE SAUX
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :		BAYONNE (64)
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Gachons et déchets de cuillères par des gachons	CODE NOMENCLATURE : 3,8,21,15,12	AU TITRE DU R.T.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION : N° DE GROUPE
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE	
TRANSPORT :	<input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> FÛTS NBRE : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : Centre SÉDIBEX - INSTALLATION : - ADRESSE - TÉLÉPHONE : Le Havre (76)		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 1657 98 05
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies, Signature : F. LANGLOIS		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 26/05/98
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 20 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION : COLIDEC SA		N° SIRET : 377 541 917 000 29
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tél. : 05.56.74.26.99		RESPONSABLE : M. Jacques DUMAS
STOCKAGE <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage <input checked="" type="checkbox"/> NON	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : 	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 26/5/98 QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 20 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION : SEDIBEX Centre SÉDIBEX		N° SIRET : 30368786700026
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Route Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUVILLE (76) Tel: 02.32.79.54.10		RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT CODE FILIÈRE A.F.B. : 
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION		<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :		
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : - DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : 	DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 27/05/1998
MOTIFS :		QUANTITÉ REÇUE : 23 840 TONNE

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3^e de la Loi N° 75 633 du 15-7-75

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

4052. phil.

PRODUCTEUR

NOMINATION : GAZ DE FRANCE

N° SIRET :

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX : BAYONNE (64)

RESPONSABLE : M^e LE SAUX

SIGNATION DU DÉCHET : bouchons et remblais utilisés par des gauches

CODE NOMENCLATURE :

3021152

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

N° DE GROUPE

NATURE DU DÉCHET :

 SOLIDE BOUES LIQUIDETRANSPORT : BENNE CITERNE FÛTS NBRE : AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : Centre SEDIBEX

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

16579805

- INSTALLATION :

- ADRESSE - TÉLÉPHONE : Le Havre (76)

Je déclare que les renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : F. LANGELOIS

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

27/05/98

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

1.20 TONNES

COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

NOMINATION : IDEC SA

N° SIRET : 377 541 917 000 29

RESPONSABLE : M. Jacques DUMAS

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX : Goya BP 37 33530 BASSENS Tel.: 05.56.74.26.99

EMBALLAGE

OUI Lieu de stockage

NON

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,

Signature :

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

29-5-98

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

70 TONNE

DESTINATAIRE

NOMINATION : SEDIBEX Centre SEDIBEX

N° SIRET : 30306780700020

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX : Route Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUVILLE (76)

RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT
A. TENARD

CODE FILIÈRE A.F.B. :



OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

 PRÉTRAITEMENT REGROUPEMENT AUTRE PRÉCISEZ] VALORISATION INCINERATION DÉTOXICATION MISE EN DÉCHARGE

CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

CAS DE PRÉTRAITEMENT :

DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET

28/05/1998

EFFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

OTIFS :

QUANTITÉ REÇUE : 29

TONNE 560

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations Articles 8 et 24 - 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

Lavent → Doni

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE

N° SIRET :

RESPONSABLE : M. LE SAUX

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : BAYONNE (64)

DÉSIGNATION DU DÉCHET :
gauchons et remblais
dépollués par des gauchons

CODE NOMENCLATURE :

3,0,241 A 5,2

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

N° DE GROUPE

CONSISTANCE DU DÉCHET :

SOLIDE

BOUES

LIQUIDE

TRANSPORT : BENNE

CITERNE

FÛTS NBRE :

AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : Centre SEDIBEX

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

1557 98 05

- INSTALLATION :

- ADRESSE - TÉLÉPHONE : Le Havre (76)

Attesté l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies,

Signature : F. LANGLOIS

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

28/05/88

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

• ≈ 20 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION : COLIDEC SA

N° SIRET : 377 541 917 000 29

RESPONSABLE : M. Jacques DUMAS

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tél. : 05.56.74.26.99

STOCKAGE

OUI Lieu de stockage

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,
Signature :

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

NON

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

≈ 20 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION : SEDIBEX CENTRE SEDIBEX

N° SIRET : 30368786700026

RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT
M. TENARD

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Route Industrielle Portuaire du HAVRE
76430 SANDOUILLE
Tél. 02 32 79 54 10 S.A.N.D.O.U.I.L.L.E

CODE FILIÈRE A.F.B. :

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

VALORISATION

INCINÉRATION

PRÉTRAITEMENT

REGROUPEMENT

DÉTOXICATION

MISE EN DÉCHARGE

AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 02/06/1998

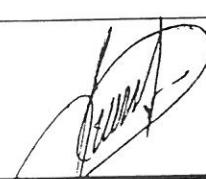
MOTIFS :

QUANTITÉ REÇUE :

19 TONNE 560

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

andré 7856.

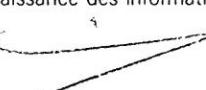
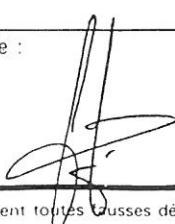
PRODUCTEUR		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE : 1^r LE SAUX	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : BAYONNE (64)			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : gauchons et remblais scellés par des gauchons	CODE NOMENCLATURE 302152	AU TITRE DU R.T.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION : N° DE GROUPE	
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE <input type="checkbox"/> BOUES <input type="checkbox"/> LIQUIDE		
TRANSPORT :	<input checked="" type="checkbox"/> BENNE <input type="checkbox"/> CITERNE <input type="checkbox"/> FÛTS NBR : <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :		
— MODE D'ÉLIMINATION FINALE : Centre SEDIBEX	N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : 165798 05		
— INSTALLATION : — ADRESSE - TÉLÉPHONE : Le Havre (76)			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies, Signature : F. LANGLOIS		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 29/05/98	
		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : ~ 20 TONNES	
2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 337 541 917 000 29	
DÉNOMINATION : COLIDEC SA		RESPONSABLE : M. Jacques DUMAS	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tel.: 05.56.74.26.99			
STOCKAGE <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : Bern	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 2.06.98	
<input checked="" type="checkbox"/> NON X		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 20 ~ TONNE	
3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30368786700026	
DÉNOMINATION SEDIBEX	RESPONSABLE : M. JOEL FAUQUANT		
ADRESSE : Rue de l'Industrie 1^e Sandouville HAVRE	DE FILIÈRE A.F.B. : □		
TÉLÉPHONE : 76430 SANDOUILLE			
TÉLEX : Tel: 02.32.79.54.10			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input type="checkbox"/> VALORISATION <input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION	<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE	<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : — DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		— DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : 		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 02/06/1998
MOTIFS :			QUANTITÉ REÇUE : 24 TONNE 320

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

phel 4052

PRODUCTEUR		N° SIRET :		
DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE	RESPONSABLE : BRICE SAUX			
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :	BAYONNE (64)			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : Autres et déchets évacués par des grumes	CODE NOMENCLATURE : 310211A	AU TITRE DU R.T.M.D. MATIÈRE D'ASSIMILATION : 3077 N° DE GROUPE 90		
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES	<input type="checkbox"/> LIQUIDE	
TRANSPORT :	<input checked="" type="checkbox"/> BENNE	<input type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> FÛTS NBRE :	<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
– MODE D'ÉLIMINATION FINALE : CENTRE SEDIBEX	N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE : AC 57 38 05			
– INSTALLATION : Le Havre (76)				
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies,		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 20/05/92		
Signature : F. LANGELOIS		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : 20 TONNES		
2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET : 377 541 977 00029		
DÉNOMINATION : colidec	RESPONSABLE : Jacques dumais			
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Rue Goya BP 37 33520 Bassens				
STOCKAGE <input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus, Signature : 	DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR : 2 - 6 - 92		
<input checked="" type="checkbox"/> NON		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : 20 TONNE		
3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30368786700026		
DÉNOMINATION : SEDIBEX	RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT			
ADRESSE, TÉLÉPHONE TÉLEX : Route Industrielle Portuaire du HAVRE 76430 SANDOUVILLE	CODE FILIÈRE A.F.B. : 			
OPÉRATION SUR LE DÉCHET : <input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION	<input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT	<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ	
<input type="checkbox"/> VALORISATION	<input type="checkbox"/> DETOXICATION	<input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE		
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :				
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :		-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET		
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature : 		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 02/06/1998	
MOTIFS :			QUANTITÉ REÇUE : 26 TONNE 240	

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

6

2561 1233

patrick.

1 PRODUCTEUR		N° SIRET :		
DÉNOMINATION :	GAZ DE FRANCE		RESPONSABLE :	AL LE SAUX
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :	BAYONNE (64)			
DESIGNATION DU DÉCHET :	CODE NOMENCLATURE :	AU TITRE DU R.T.M.D.		
gazchar et remblais scellés par des gachons	3821152	MATIERE D'ASSIMILATION :	N° DE GROUPE	
CONSISTANCE DU DÉCHET :	<input checked="" type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES	<input type="checkbox"/> LIQUIDE	
TRANSPORT :	<input checked="" type="checkbox"/> BENNE	<input type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> FÛTS NBRE :	<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ :
- MODE D'ELIMINATION FINALE :	Centre SEDIBEX			N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :
- INSTALLATION :				1657 38 05
- ADRESSE - TÉLÉPHONE :	Le Havre (76)			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.				
Signature : F. LANGLOIS				
DATE DE REMISE AU TRANSPORT : 2/06/98				
QUANTITE REMISE AU TRANSPORT : ~ 20 TONNES				

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR		N° SIRET :
DÉNOMINATION :	337 541 917 000 29	
COLIDEC SA	RESPONSABLE :	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :	M. Jacques DUMAS	
Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tél.: 05.56.74.26.99	STOCKAGE	
<input type="checkbox"/> OUI Lieu de stockage	Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,	
<input checked="" type="checkbox"/> NON X	Signature : Peugyot	
		DATE DE REMISE A L'ELIMINATEUR : 3-06-98
		QUANTITE TRANSPORTÉE : ~ 20 TONNES

3 DESTINATAIRE		N° SIRET : 30306760700026	
DÉNOMINATION :	SEDIBEX		
Centre SEDIBEX	RESPONSABLE : M. JC PAUQUANT		
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :	CODE FILIÈRE A.F.B. : 10		
Route Industrielle Portuaire du Bassin 76430 SANDOEUX			
Tel: 02.32.79.54.10			
OPERATION SUR LE DÉCHET :	PRÉTRAITEMENT		
<input type="checkbox"/> VALORISATION	<input checked="" type="checkbox"/> INCINÉRATION	<input type="checkbox"/> DÉTOXICATION	
		<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT	<input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ
		<input type="checkbox"/> MISE EN DECHARGE	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :			
- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :	Signature :		DECHETS PRIS EN CHARGE LE : 03/06/1998
MOTIFS :			QUANTITE RECUE : 24 040 TONNE

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Article 6 et 24 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

509 p8

7

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION :

GАЗ DE FRANCE

N° SIRET :

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

BAYONNE (64)

RESPONSABLE : M^e LE SAUX

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

Gauches et semblais
Sauilles par des gauches

CODE NOMENCLATURE :

C
3021152

AU TITRE DU R.T.M.D.

CONSISTANCE DU DÉCHET :

 SOLIDE BOUES LIQUIDE

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

30 77

N° DE GROUPE

90

TRANSPORT :

 BENNE CITERNE FUTS NBRE : AUTRE PRÉCISEZ :

— MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

— INSTALLATION :

— ADRESSE - TÉLÉPHONE :

centrale SEDIBEX

Le Havre (76)

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

1657 3805

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : F. LANGLOIS

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

26/06/98

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

220 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION :
COLIDEC SAN° SIRET :
337 541 917 000 29RESPONSABLE :
M. Jacques DUMAS

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX :

Rue Goya BP 37 33530 BASSSENS Tel.: 05.56.74.26.99

STOCKAGE

 OUI Lieu de stockage NONAyan pris connaissance des informations
ci-dessus,

Signature :

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

04/06/98

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

220 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION : SEDIBEX

Centre SEDIBEX

N° SIRET : 30368786700026

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : Industrielle Portuaire du Havre

76430 SANDOUILLE

Tel: 02.32.79.54-15 Sandouville

RESPONSABLE : M^e JEAN FAUQUANTM^e THÉRÈSE

N° DE FILIÈRE A.F.D. :

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

 PRÉTRAITEMENT REGROUPEMENT AUTRE PRÉCISEZ VALORISATION INCINÉRATION DÉTOXICATION MISE EN DÉCHARGE

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

— DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

— DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 04/06/1998

MOTIFS :

QUANTITÉ REÇUE :

23 TONNES 300

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Article 3 et 34 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

Ministère chargé de l'Environnement

Arrêté du 4-1-85 (J.O. du 16-2-85)

cerfa

N° 07.0320

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

8

3525 0061-

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION : GAZ DE FRANCE

N° SIRET :

RESPONSABLE :

UNIS LABAUX

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

BAYONNE (64)

DÉSIGNATION DU DÉCHET :
gauchons et renfus d'auillés
par des gauchons

CODE NOMENCLATURE

301132

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION

3073

N° DE GROUPE

90

CONSISTANCE DU DÉCHET :

 SOLIDE BOUE LIQUIDETRANSPORT : BENNE CIEGE FÛTS NBRÉ AUTRE PRÉCISEZ

MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

INSTALLATION : 24-22

SERIBEX

Le Havre (76)

N° DE CERTIFICAT D'ACCERTIFICATION PRÉALABLE

165-88-05

ADRESSE - TÉLÉPHONE :

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : FLANGLOIS

DATE DE REMISE AU TRANSPORT

4-06-88

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT :

220 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION :

COLIDEC SA

N° SIRET

337 541 917 000 29

RESPONSABLE :

M. Jacques DUMAS

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

Rue Goya BP 37 33550 BASSENS Tel. : 05.56.74.26.99

STOCKAGE :

 OUI Lieu de stockage NONAvant pris connaissance des informations
ci-dessus.

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR

06-06-88

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

220 TONNES

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION : SERIBEX

N° SIRET : 33368786700026

ADRESSE :

Réalité Industrielle et Fonctionnelle du
76430 SANDOUVILLE

RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT

TELEPHONE :

Tel: 02.32.79.54.10

II-THÉNARD

TELEX :

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

4052 - paradi.

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION

GAZ DE FRANCE

N° SIRET

RESPONSABLE

M. LE SAUX

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

BAYONNE (64)

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

gauchons et remblais
saillies par ces gauchons

CODE NOMENCLATURE

C 302152

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

N° DE GROUPE

3077

90

CONSISTANCE DU DÉCHET :

 SOLIDE BOUES LIQUIDETRANSPORT : BENNE CITERNE FÛTS NBRE: AUTRE PRÉCISEZ

— MODE D'ELIMINATION FINALE : centre SEDIBEX

— INSTALLATION :

— ADRESSE - TÉLÉPHONE : Le Havre (76)

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE

4657 98 05

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : F. LANGLAIS

DATE DE REMISE AU TRANSPORT

4/06/98

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT

20 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION

COLIDEC SA

N° SIRET

337 541 917 000 29

RESPONSABLE

M. Jacques DUMAS

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tel.: 05.56.74.26.99

STOCKAGE

 OUI Lieu de stockage

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus.

Signature :

 NON X

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

8-6-98

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

20 TONNE

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION

SEDIBEX

N° SIRET : 30368786700026

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLEX :

RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT

Rue de la Marne 101 Sandouville

76430 SANDOUILLE

Tel: 02.32.79.54.10

TÉLÉPHONE FILIÈRE A.F.B. :

OPÉRATION SUR LE DÉCHET

 VALORISATION

INCINERATION

 PRÉTRAITEMENT DÉTOXICATION REGROUPEMENT MISE EN DÉCHARGE AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

— DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

— DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

MOTIFS

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 09/06/1998

QUANTITÉ REÇUE :

25 200
TONNESont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 3 et 24 - 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

6541 JG 33

10

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS.

patrick

1 PRODUCTEUR

DENOMINATION :

GAZ DE FRANCE

N° SIRET :

RESPONSABLE :

M. LE SAUX

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

BAYONNE (64)

DÉSIGNATION DU DÉCHET :

goudrons et remblais
Scellés par des goudrons

CODE NOMENCLATURE :

30211521

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

3077

N° DE GROUPE

30

CONSISTANCE DU DÉCHET :

 SOLIDE BOUES LIQUIDE

TRANSPORT :

 BENNE CITERNE FÛTS NBRE : AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

centre SEDIBEX

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

1657 98 05

- INSTALLATION :

- ADRESSE - TÉLÉPHONE :

Le Havre (76)

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature :

F. Langlois

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

05/06/98

QUANTITÉ RÉMISE AU TRANSPORT :

≈ 20 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DENOMINATION :
COLIDEC SAN° SIRET :
337 541 917 000 29RESPONSABLE :
M. Jacques DUMASADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :
Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tel.: 05.56.74.26.99

STOCKAGE

 OUI Lieu de stockageAyant pris connaissance des informations
ci-dessus.

Signature :

Ploton

DATE DE RÉMISE A L'ÉLIMINATEUR :

8 06 98

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

≈ 20 TONNES

3 DESTINATAIRE

DENOMINATION : SEDIBEX

N° SIRET :
33368786700026
M. JC FAUQUANT

Centre SEDIBEX

RESPONSABLE :

Industrielle pour la mise du

CODE FILIÈRE A.F.B. :

76430 SANDAVILLE

Tel: 02.32.79 51 Sandaville

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

 VALORISATION INCINÉRATION PRETRAITEMENT DÉTOXICATION REGROUPEMENT MISE EN DÉCHARGE AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRETRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRETRAITEMENT :

-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET

09/06/1998

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

MOTIFS :

QUANTITÉ REÇUE : 23 960

TONNE

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

TOTAL PAGE(S) 10

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

5610 - fil.

11

1 PRODUCTEUR

DENOMINATION

GAZ DE FRANCE

N° SIRET :

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

BAYONNE (64)

RESPONSABLE :

AV Le Saix

DÉSIGNATION DU DÉCHET

gauches et remblais
sauvés par des gauches

CODE NOMENCLATURE

302152

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

N° DE GROUPE

3077

90

CONSISTANCE DU DÉCHET

 SOLIDE BOUES LIQUIDE

TRANSPORT :

 BENNE CITERNE FÛTS NBRE : AUTRE PRÉCISEZ :

- MODE D'ÉLIMINATION FINALE :

- INSTALLATION :

- ADRESSE - TÉLÉPHONE :

Centre SEDIBEX

Le Havre (76)

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

1653 9805

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus; que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : F. Langlois

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DENOMINATION :

COLIDEC SA

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX :

Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tél.: 05.56.74.26.99

STOCKAGE

 OUI Lieu de stockage

Ayant pris connaissance des informations ci-dessus,

Signature :

 NON

N° SIRET :

357 541 917 000 29

RESPONSABLE :

M. Jacques DUMAS

DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :

9-6-98

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

20 TONNES

3 DESTINATAIRE

DENOMINATION : SEDIBEX

Centre SEDIBEX

Route Industrielle Portuaire du Havre

76430 SANDOUCHE Industrielle

Tel: 02.32.79.54.10

Sandouville

N° SIRET : 30500760700020

RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT

CODE FILIÈRE A.F.B. :

L

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

 VALORISATION PRÉTRAITEMENT REGROUPEMENT AUTRE PRÉCISEZ INCINÉRATION DETOXICATION MISE EN DÉCHARGE

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

-- DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :

DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE :

09/06/1998

MOTIFS :

QUANTITÉ REÇUE :

30 TONNES

640

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Article 11 et 24 - 3^e de la Loi N° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS

70766K133 André

1 PRODUCTEUR

DÉNOMINATION

GAZ DE FRANCE

N° SIRET :

RESPONSABLE

N° Le Saux

ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX

BAYONNE (64)

DESIGNATION DU DÉCHET

eaux fortement saillantes
par des hydrocarbures

CODE NOMENCLATURE

1501512

AU TITRE DU R.T.M.D.

MATIÈRE D'ASSIMILATION :

3082

N° DE GROUPE

30

CONSISTANCE DU DÉCHET

 SOLIDE LIQUIDES LIQUIDE

TRANSPORT

 BENNE CITERNE FÛTS AUTRE PRÉCISEZ

MODE D'ELIMINATION FINALE

Centre SEDIBEX

N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :

5905

INSTALLATION

ADRESSE, TÉLÉPHONE

Le Havre (76)

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 16.04.46, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies.

Signature : F. LANGLOIS

DATE DE REMISE AU TRANSPORT :

06/06/98

QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT

10 TONNES

2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

DÉNOMINATION

COLIDEC SA

N° SIRET :

337 541 917 000 29

RESPONSABLE :

M. Jacques DUMAS

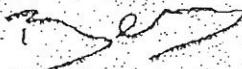
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TELEX

Rue Goya BP 37 33530 BASSENS Tel.: 05.56.74.26.99

STOCKAGE

 OUI : Lieu de stockage NONAyant pris connaissance des informations
ci-dessus.

Signature :



DATE DE REMISE A L'ELIMINATEUR :

8.06.98

QUANTITÉ TRANSPORTÉE :

10 TONNE

3 DESTINATAIRE

DÉNOMINATION

SEDIBEX

N° SIRET : 30308786700026

ADRESSE :

Route Industrielle Portuaire du

RESPONSABLE : M. JC FAUQUANT

TÉLÉPHONE :

76430 SANDOURVILLE - SANICURE

CODE FILIÈRE A.F.B. :

25

TÉLEFAX :

Tel: 02.32.79.54.10

OPÉRATION SUR LE DÉCHET :

 VALORISATION INCINÉRATION PRÉTRAITEMENT DÉTOXICATION REGROUPEMENT MISE EN DÉCHARGE AUTRE PRÉCISEZ

EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :

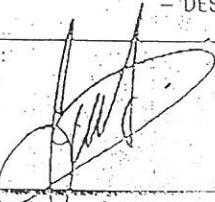
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT :

- DESCRIPTION DU PRÉTRAITEMENT :

- DESTINATION FINALE DU DÉCHET

REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :

Signature :



DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : 09/06/1998

MOJIFS :

QUANTITÉ REÇUE : 6 020

TONNE

Sont punis d'amende ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Article 6 et 24 - 3^e de la loi n° 75-633 du 15-7-75

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par

l'exploitant du déchet